

Mouthiers-sur-Boëme

Vivre à

N° 173
Novembre
1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 8/10. p 2

Gros Plan : l'assainissement .. p 3

Parlons-en : le TGV p 3

Intercommunalité : l'eau p 3

Rencontre avec A. PORTE p 4

Centre Social & MJC Infos .. p 9

Vie Associative p 10

Vie Associative p 11

Etat Civil p 12

Mise en page et conception :

J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :

Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Au Pré Vachon le conte est bon (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Après le début de chantier immeuble "MAIRIE" dont nous vous avons parlé le mois dernier et le projet de construction de logements sociaux, de nouvelles constructions vont avoir lieu.

1°) DECHETTERIE

Le syndicat mixte à vocation départementale d'élimination des déchets a fait l'acquisition d'une parcelle d'environ 3000 m² en zone NAX (zone d'emploi) afin d'y installer la future déchetterie.

Cette structure a entraîné la création d'un emploi sur la commune de MOUTHIERS.

Notre collectivité dans le même temps fait l'acquisition d'une superficie de 531 m² nécessaire à la création de voirie pour désenclaver les terrains disponibles en zone NAX.

2°) INSTALLATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE

Ces deux acquisitions laissaient une superficie libre d'environ 1700 m² en bordure de la départementale.

Un menuisier vient de se porter acquéreur pour ce lôt afin d'y construire son atelier. Cette nouvelle structure emploie trois personnes.

Le chef d'entreprise construit également son habitation sur notre commune.

Ces deux constructions qui vont avoir lieu simultanément vont donner vie à cette partie gauche de la zone d'emploi et vont peut-être permettre l'installation de nouvelles entreprises.

Le plan d'occupation des sols approuvé en 1995 avait prévu l'extension de cette zone en ajoutant 2 ha 33, ce qui représente une globalité de 25 ha 33 occupés actuellement à environ 50%.

3°) PROJET DE LOTISSEMENT "LA TONNELLE"

Vous avez certainement constaté l'implantation de panneaux sur la parcelle jouxtant le lotissement des JUSTICES.

Il existe sur ce site un projet de lotissement "RESIDENCE LA TONNELLE" composé de 19 lots constructibles. Compte tenu des nombreuses demandes constatées en mairie ou à l'étude du notaire voisin, nous avons bon espoir quant à la réalisation rapide de nouveaux pavillons.

Ces nouvelles constructions vont permettre de pérenniser notre groupe scolaire puisque nous sommes confrontés comme toutes les communes de FRANCE à une baisse de scolarité directement liée à la baisse de natalité.

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 8 octobre 1998

I. DESTINATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE ACTUELLE

Madame le Maire donne le compte rendu de la réunion de la Commission de réflexion sur le devenir du bâtiment de la mairie actuelle. Il ressort de cette réflexion trois hypothèses avec, pour chacune ses avantages et ses inconvénients. La question reste toujours d'actualité. Le Conseil Municipal :

- demande une évaluation du bâtiment par le service des Domaines.
- décide d'établir un état des lieux quant aux surfaces et aux charges fixes afférents à cet immeuble.

II. RAPPORT ANNUEL 1997 SYNDICAT D'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu technique et financier établi par le Syndicat Intercommunal en Eau Potable de la Boëme, au titre de l'année 1997, sur la qualité du service public de l'eau et de ses annexes.(voir rubrique intercommunale).

III. QUESTIONS DIVERSES

• Rapport annuel 1997 Service Assainissement

Le Conseil Municipal prend acte du

compte rendu technique et financier établi par Mme le Maire, au titre de l'année 1997, sur la qualité du service public de l'assainissement. (voir Gros Plan).

- Révision du Plan d'Occupation des Sols de Roullet
- Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de projet de révision des sols du POS de Roullet a été déposé en mairie et l'invite à venir consulter.

• Subvention classe transplantée

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 300 F à l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Ma Campagne à Angoulême pour le séjour d'un enfant de Mouthiers en classe transplantée.

• Salle polyvalente

Suite aux remarques des utilisateurs de la salle polyvalente, le Conseil Municipal décide :

- de revoir le système de fixation de la scène
- d'étudier un aménagement de stationnement devant la salle et des accès à la salle.

• Patrimoine

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le service patrimoine de la Mairie

d'Angoulême envisage d'organiser une visite-conférence à Mouthiers le 20 mars 1999.

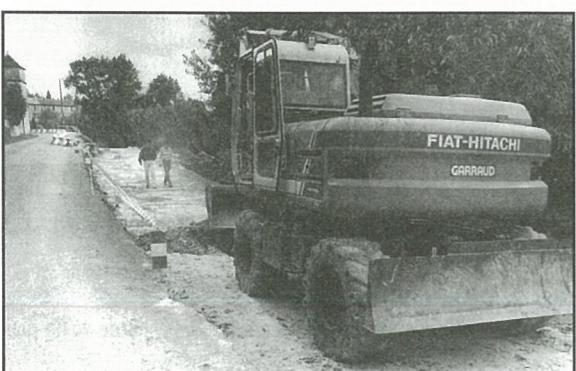
• Commémoration du 11 novembre 1918

Le Conseil Municipal fixe comme suit le programme de cette journée commémorative :

- 11 h : dépôt de gerbe au monument aux morts. Au cours de cette cérémonie, les élus municipaux liront des passages du carnet de campagne d'un soldat;
- 11 h 30 : vernissage de l'exposition sur la période 14-18, suivi d'un verre de l'amitié. Cette exposition sera visible à la MJC du 11 au 22 novembre 1998.
- 18 h environ : projection d'un film à la MJC.

• Chemin de la déchetterie

Le Conseil municipal décide d'acquérir 531 m² pour la création d'une voirie communale au lieu-dit "Champ de Marré" destinée à desservir la déchetterie ainsi que d'autres parcelles situées en zone NAX du Plan d'Occupation des sols.



Au virage du pigeonnier,
le Conseil Général a lancé le chantier.



Les échecs à Mouthiers



Fin d'AG très jazz à la MJC



Les coureurs européens pour
les Droits de l'Homme sont passés par Mouthiers

GROS PLAN : Le rapport annuel du service assainissement

A Mouthiers, le service de l'assainissement est exploité en gérance par la société SAUR en vertu d'un contrat d'une durée de 12 ans et qui s'achèvera en 2005.

Ce service concerne 408 abonnés qui ont "consommé" 46 120 m³ en 1997. La SAUR assure la surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs, la mise en service des branchements, l'application du règlement du service et la facturation. Elle fait également réaliser les analyses. Pour cela la SAUR a perçu 115 280,68 F en 1997.

Par contre, c'est la commune qui prend à sa charge les canalisations et le génie civil des ouvrages (réfection des lagunes).



Que les tourbières sont bêêelles ! (photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Si le TGV Aquitaine se réalise, les 30 rames grises et bleues quotidiennes ne passeront plus dans Mouthiers. Mais le dossier concerne la Communauté de Communes. En ouvrant la consultation des collectivités locales le Préfet a lancé le débat du nouveau tracé. Pour l'heure Roullet est à coup sûr concernée : au moins pour la bretelle de raccordement sud d'Angoulême, et par la ligne nouvelle ci celle-ci ne passe pas plus à l'ouest sur la commune de Sireuil. Pour Mouthiers, le débat portera sur l'intérêt d'accentuer le trafic marchandises sur cette ligne qui traverse des zones très urbanisées et qui connaît de graves engorgements à Tours et en région parisienne.

INTERCOMMUNALITÉ

Chaque année le **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Boëme** présente un rapport. Celui-ci a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 1997.

Le service est exploité par affermage par la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 1988 et qui prendra fin le 1^{er} janvier 2003.

L'eau est captée sur le site de Forge avec un débit de 275 m³/heure. En 1997 815 707 m³ ont été produits dont 26 713 ont alimenté les robinets du Syndicat de Chateauneuf.

Les résultats des analyses font apparaître des traces de pesticides supérieures aux normes pour l'atrazine pour 2 contrôles sur 7 (6/8 en 1996). De la même manière la teneur en nitrates de l'eau s'est avérée supérieur à 50mg/l en décembre 97.

Les travaux d'interconnexion avec le réseau d'adduction d'eau du Montmorélien sont pour l'instant les moyens les plus directs pour garantir le respect des normes.

En matière de travaux, le SIAEP a cependant engagé deux chantiers importants portant sur le renforcement et le renouvellement des réseaux (400 000 F) et pour la réfection du réservoir de Nersac (500 000 F).

RENCONTRE avec Alain PORTE

Correspondant de *La Charente Libre* dans le canton de Blanzac (à Mouthiers il avait pris la relève de madame Ougard), Alain Porte est un des monastériens les plus connus du canton. Avec son troisième œil, photographique, il est également le plus constant de ceux qui ont, à un moment ou à un autre, participé à la réalisation du bulletin municipal. Vous avez pris l'habitude de voir figurer ses clichés dans chaque bulletin. Nous nous devions de l'accueillir plus "officiellement". Mais dresser le portrait d'un photographe est un exercice délicat car la photo ne suffit pas pour décrire les multiples facettes du personnage. Nous en sommes donc venus aux mots.

Témoin engagé du passé et du présent, Alain Porte donne à voir en noir et blanc et confère aux paysages et aux tranches de vie de ses concitoyens une poésie qu'il partage depuis longtemps avec d'autres passionnés de la photo.

Avec presque CENT MILLE photos il a constitué une bibliothèque d'images que beaucoup envient déjà.

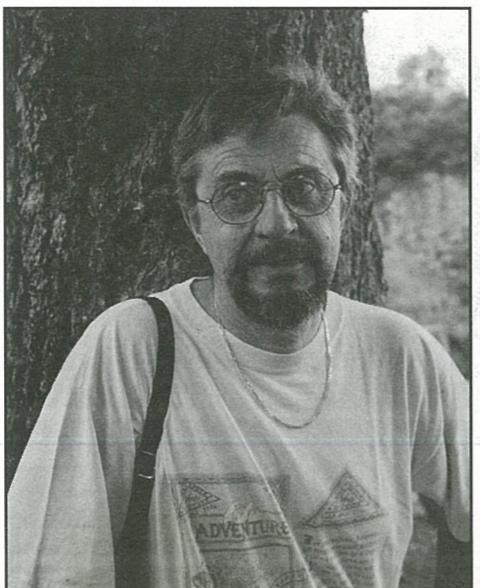
Certaines sont allées s'afficher sur les murs de la MJC ; d'autres voyagent plus loin.

Au travers des 22 numéros de la revue *ARCHIVES DU PRÉSENT*, dont Alain Porte est un des fondateurs, elles ont satisfait la curiosité toute ethnologique des bibliothèques de Tours, Marseille, du musée de la Villette et dans bien d'autres sites de France. Toutes ces images de la vie quotidienne butinées dans les villages charentais font désormais partie de la mémoire collective. Merci Monsieur le cueilleur d'images.

Inspiré par les pratiques de photographes anglais adeptes de la "vérité photographique quotidienne" Alain Porte rencontre l'histoire monastérienne au bord de la Boëme où Mademoiselle Giraud lave son linge. De cette rencontre viendront les photographies de gestes aujourd'hui disparus.

Et sur l'écran scintillant de la Boëme vont d'un seul coup défiler les personnages qui ont fait et font l'histoire locale. Parmi eux, Jules Berry, personnage

diabolique des "Visiteurs du soir", qui vint épisodiquement passer de joyeuse fin de semaines à Mouthiers. Il inspirera suffisamment Alain Porte, devenu Président de la jeune MJC, pour que le nom de l'acteur soit donné à cette nouvelle association. D'ailleurs dans celle-ci c'est l'ambiance copain qui domine dans ces heures pionnières où il faut tout inventer, tout faire. Ils sont ainsi plusieurs avec Roger Brégeas, Gérard Discour, Jean Manant et bien d'autres à donner



de leur temps pour aménager la salle de spectacle de la MJC, pour réaliser le parquet de la salle de danse.

Il faut se monter bricoleur mais aussi gestionnaire pour négocier avec la Caisse d'Allocations Familiales, les subventions qui permettront de financer la salle polyvalente de la MJC. C'est dans celle-ci que seront lancés festival de cinéma, les rencontres de

poésie et les multiples expositions qui perdurent aujourd'hui.

Un harmonieux mélange des genres artistiques qu'il entretient régulièrement.

Ainsi, dans l'exposition qui fait l'actualité de ce mois de novembre, le preneur d'images se fait accoucheur de clichés en redonnant vie à des photos prises lors de guerre 14/18.

Mais l'âme poète vole plus loin encore et propose aux élus municipaux de prêter leurs voix aux mots écrits par un charentais engagé dès le début dans ce conflit mondial. Cette restitution fidèle vaut également pour son approche éthique de la photographie : pas de trucages, ce qui apparaît dans le viseur de l'appareil s'inscrira sur la photo papier.

A son Nikon, son Rollei ou son Leica, il a déjà confié de nombreux instants d'intimité emprunté à ses proches.

Ses collègues du collège de St-Michel, où il enseigne le français et l'histoire, se souviennent de ces deux années au cours desquelles il les a quotidiennement photographiés. Chaque tirage se retrouvait quelques jours après sur l'un des murs de la salle des profs avec une légende personnalisée.

Une épreuve qu'il réalise désormais quasi quotidiennement pour la commune de Mouthiers pour des photos qu'il offre muettes laissant le cœur de ses lecteurs entrer dans la légende.

Une manière toute personnelle d'échapper aux clichés.

Faits et Chiffres de 1997

Troisième édition, la moitié du parcours.

Ce troisième rapport de gestion de notre municipalité permet à chacun d'observer l'action municipale au regard des années passées et de ce que font les autres communes de même taille.

Cependant, la satisfaction des habitants de la commune à l'égard des équipements et des services mis en place constitue notre principal baromètre.

A cet égard, la comparaison avec la météorologie nous fait dire qu'il y a parfois des saisons difficiles, et autrement dit, des améliorations qui se font parfois attendre. C'est le cas de la mairie, de la nouvelle déchetterie.

Mais tout arrive et l'usage que vous ferez de ces nouveaux services sera le premier indicateur pour la municipalité.

Mais cela ne saurait être le seul.

La gestion municipale est aussi un équilibre entre les préoccupations d'aujourd'hui et les possibilités financières communales présentes et à venir. C'est pourquoi les choix municipaux successifs tiennent compte de cette réalité tout en conservant des moyens pour l'avenir.

Pour comparer la réalité monastérienne à celles des autres communes, nous reconduisons les mêmes indicateurs fournis chaque année par la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur.

Vous aurez ainsi la confirmation que, comme pour les années antérieures, Mouthiers dépense moins par habitant que les communes de sa catégorie. Sera confirmé hélas, le fait que notre commune est fiscalement moins riche que les autres. Seul indicateur plaçant Mouthiers au-dessus de la moyenne : la dotation de l'Etat : 1 209 F contre 1 154 F pour les autres.

Malgré cette situation, la mobilisation du potentiel fiscal communal reste stable. C'est ce que font apparaître les différentes comparaisons effectuées sur les trois dernières années.

Car s'il existe un sens fort à l'action municipale, c'est bien celui de la durée inscrite dans un mandat que vous nous avez confié pour six ans. Il se trouve que ce troisième rapport de gestion marque la moitié du parcours.

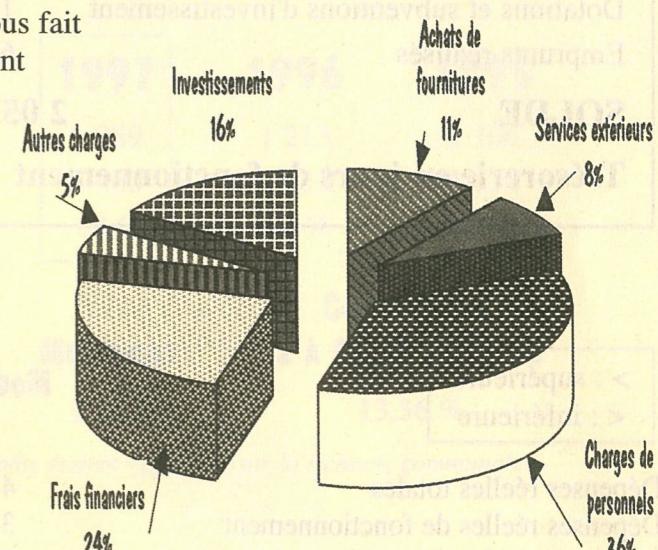
Les faits et les chiffres présentés ici vous aideront donc à mesurer le chemin parcouru et celui restant à accomplir.

LA MÉTHODE

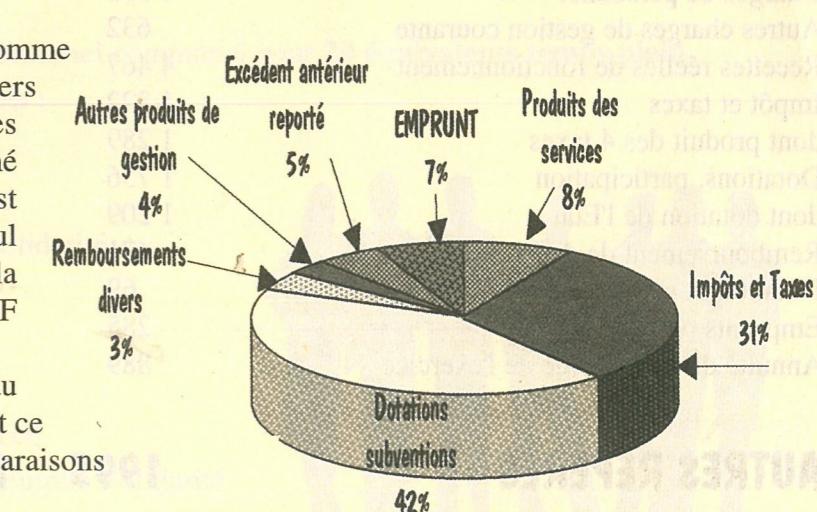
La comptabilité de l'action communale existe sous deux formes :

- le budget principal de la commune
- celui de la caisse des écoles.

Etablis d'après les comptes administratifs votés par le Conseil Municipal, les documents graphiques présentés ont été construits à partir de la consolidation de ces deux comptabilités. Les comptes établis en réciprocité ont été enlevés.



Les dépenses

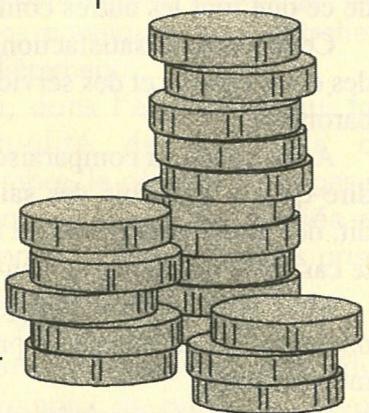


Les recettes



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	en francs
	par habitant
Dépenses de gestion	6 137 128,27
Recettes réelles de fonctionnement	10 185 507,39
Excédent antérieur reporté	486 115,48
Epargne de gestion	4 534 494,60
Intérêts payés	951 741,50
Epargne brute	3 582 753,10
Remboursement de dette	1 074 053,63
Epargne nette	2 508 699,50
Dépenses d'équipement brut	1 262 067,87
Dotations et subventions d'investissement	156 413,88
Emprunts réalisés	650 000,00
SOLDE	2 053 045,50
Trésorerie en jours de fonctionnement	92,00



> : supérieure
< : inférieure

	COMMUNES DE MOUTHIERS 2000 À 5000 HABITANTS	POSITION DE MOUTHIERS PAR RAPPORT À LA MOYENNE	
		MOUTHIERS	PAR RAPPORT À LA MOYENNE
Dépenses réelles totales	4 130	6 869	<
Dépenses réelles de fonctionnement	3 109	4 326	<
Dépenses réelles d'investissement	1 021	2 543	<
Dépenses de gestion	2 692	3 929	<
Charges à caractère général	727	1 162	<
Charges de personnel	1 333	1 696	<
Autres charges de gestion courante	632	942	<
Recettes réelles de fonctionnement	4 467	4 869	<
Impôt et taxes	1 322	2 649	<
dont produit des 4 taxes	1 289	2 275	<
Dotations, participation	1 756	1 635	>
dont dotation de l'Etat	1 209	1 154	>
Remboursement de dette	471	579	<
Dotation et subventions d'investissement	69	689	<
Emprunts réalisés	285	813	<
Annuité de dette payée de l'exercice	889	976	<

AUTRES REPÈRES

	1995	1996	1997	Tendance 95-97
Dette totale comparée au potentiel fiscal	4,50	4,14	3,67	▼
Annuité de la dette / Impôts locaux	0,79	0,72	0,69	▼
Annuité de la dette / Recettes de fonctionnement	0,24	0,25	0,20	▼
Part des intérêts / Dépenses réelles de fonctionnement	0,14	0,13	0,13	=



LA DETTE

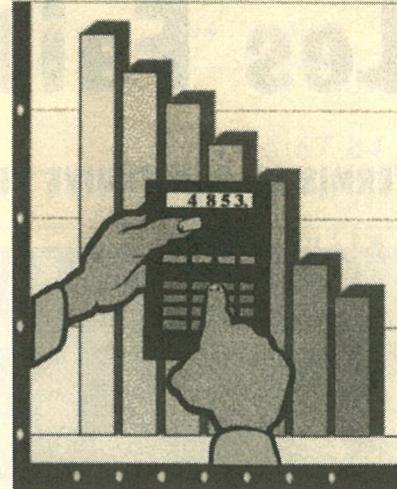
Au 31 décembre 1997, la dette communale s'élevait à 12 232 230 F, contre 12 760 835 F au 1^{er} janvier.

Pour être comparée aux autres communes, elle était de 5 365 F par habitant contre 5 341 F dans les autres communes.

Cependant, à Mouthiers, la commune assure la charge de la dette pour les ateliers relais (1 167 980 F au 31/12/97).

Les loyers de ces équipements financent le remboursement de cette dette particulière dite "pour le compte de tiers".

Hors cette dette de tiers, l'endettement moyen par habitant s'élève à 4 853 F.



RICHESSE ET PRESSION FISCALE

Produit des 4 taxes (en francs par habitant)

Potentiel fiscal (en francs par habitant)*

Mobilisation du potentiel fiscal

	1997	1996	1995
Produit des 4 taxes	1 289	1 213	1 106
Potentiel fiscal	1 460	1 350	1 252
Mobilisation du potentiel fiscal	88 %	90 %	89 %

COMMUNES DE MOUTHIERS 2 À 5000 HABITANTS	9,10 %	13,36 %
--	--------	---------

Taux d'imposition Taxe d'Habitation

* C'est le produit fiscal qui serait obtenu si les taux moyens des impôts étaient appliqués sur la richesse communale.

LE PERSONNEL COMMUNAL

26 personnes travaillent dans le cadre du personnel communal pour 20 équivalents temps plein.

En 1997, ont eu lieu les mouvements suivants :

• COMMUNE :

- Un départ en Congé de Fin d'Activité
- Une fin de contrat Contrat Emploi Solidarité
- Une arrivée stagiaire
- Quatre changements d'échelon

• CAISSE DES ÉCOLES

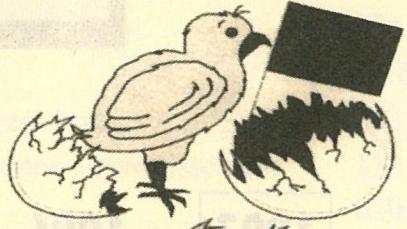
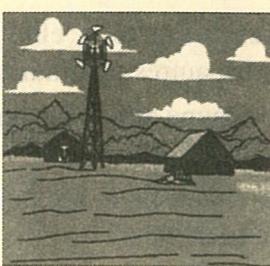
- Un départ de Contrat Emploi Solidarité
- Un départ et une arrivée en Contrat Emploi Solidarité
- Un congé parental
- Trois changement d'échelon



Les Faits de 1997

PERMIS DE CONSTRUIRE DE L'ANNÉE 1997

- 12 maisons neuves
- 8 garages et auvents
- 2 extensions de maison
- 1 extension d'usine.

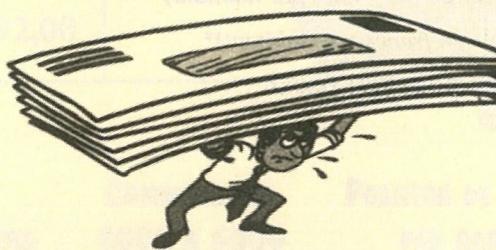


ETAT CIVIL

- 23 naissances
- 17 mariages
- 16 décès.

COURRIER ENVOYÉ

- 2 646 courriers pour 15 636,85 F de frais d'envoi.



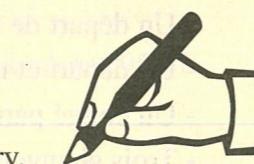
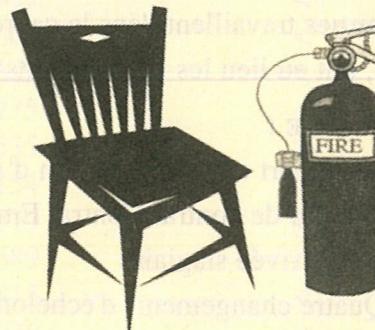
COMPTABILITÉ

- 1 390 mandats dépenses (770 pour la commune, 620 pour la Caisse des Ecoles)
- 487 titres de recettes (327 pour la commune, 160 pour la Caisse des Ecoles).



INVESTISSEMENTS

• Eclairage	12 681,31 F
• Tondeuse	106 128 F
• Informatique	14 906,16 F
• Mobilier salle des fêtes	15 932,95 F
• Véhicules Renault 4L	7 000 F
• Extincteurs	19 633,81 F



CONVENTIONS

Convention d'occupation de locaux communaux avec la section football du Sporting Club de Mouthiers, le Secours Populaire, le Comité des Fêtes, le Ping-pong, la Maison des Jeunes et de la Culture Jules Berry.

Une convention de mission avec le Centre Social.

Une convention de mission avec la M.J.C. Jules Berry.

Une convention de mise à disposition de personnel avec la M.J.C. Jules Berry et une avec le Centre Social.

CENTRE SOCIAL ET MJC INFOS ...

CENTRE SOCIAL Charente Boème Charraud

© 05 45 67 84 38

Conteurs à succès

Dans le cadre de l'opération "De Bouches à Oreilles", Mouthiers est allé à la rencontre de la culture indienne d'Amérique du Nord grâce à deux conteurs : Edth Mac Leod et Bruno Walersky, (musicien aussi).

Ceux-ci sont intervenus le vendredi pour tous les enfants des écoles (3 représentations à la maternelle et deux à l'école élémentaire, les plus grands étant favorisés avec la présence des deux conteurs et musiciens).

Le samedi, la salle polyvalente était pleine pour "Peau Rouge", spectacle autour de 5 contes indiens. Près de 200 personnes ont été captivées pendant 1 heure, avant de se régaler avec les délices proposés par l'Association des Parents d'élèves. Ce spectacle était gratuit puisqu'offert par la Bibliothèque Départementale de Prêt dans le cadre de la quinzaine du conte.

Pour les spectacles scolaires, la participation demandée était de 15 F par élève pour 210 enfants pour un coût de spectacles d'environ 7 000 F. C'est le Centre Social Intercommunal qui a construit l'opération avec les différents partenaires associatifs et enseignants et qui va financer le complément, avec l'aide de la Communauté de Communes et du Conseil Général.



PETITES ANNONCES
CENTRE SOCIAL

L'atelier cuisine du Centre Social recherche une armoire, des pots pour confitures. Merci.

Expression Théâtrale Adultes :
Suite à la proposition lancée dans la plaquette, 6 personnes se sont montrées intéressées. Ce n'est pas assez pour démarrer.
Venez compléter le groupe. Une réunion aura lieu début décembre.
Contactez-nous au Centre Social 05 45 67 84 38

MJC... MJC... MJC... MJC...

CINEMA... MJC

GODZILLA

Jeudi 5 novembre

à 20 h 30

Autre séance

Jeudi 26 novembre

EXPOSITION

du 11 au 22 novembre 1998

"Quatre vingts ans après"

MJC
Jules Berry

Exposition de photos et d'objets confiés par les habitants autour de la Première Guerre Mondiale (1914



DINER DANSANT 7 NOVEMBRE A 20 H 30

AMBiance ASSURÉE



RÉSERVATIONS :

L. Nanglard : 05 45 67 82 62
P. Desvages : 05 45 67 82 16
J. Escande : 05 45 67 97 42
A. Combeaud : 05 45 67 97 99

Menu
Frisée de fruits de mer
Choucroute
Fromage
Nougat Glacé
Crème Anglaise

Prix : 100 Francs

Sentiers de Boëme

SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Novembre 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 8 nov.	Jeanine Bregeas	13 h 30	Grassac	Ecole	14 h	13
Di. 22 nov.	Jean Lathiere Alain Bonnet	13 h 30	Le Pontaroux	Village de vacances	14 h	11
Di. 6 déc.	J-C Poupart	13 h 30	Vœuil et Giget	Parking derrière l'église	14 h	

SCM TENNIS



Permanence au Club le samedi 14 novembre de 10 h à 12 h

L'année sportive 1999 débute : nous invitons chacun des membres inscrits à venir retirer sa nouvelle licence, lors de la permanence annoncée.

Ce même jour, nous accueillerons les nouveaux adhérents, et fournirons les renseignements aux personnes intéressées par la pratique du tennis en compétition ou loisir.

Pour jouer sur les courts, vous devez être munis d'un badge : pensez à l'amener, pour qu'il soit actualisé ou pour le rendre si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion.

Nous espérons vous voir nombreux. A très bientôt.

Correspondants : M. & Mme LHERMITE
8, Lot les Justices - 16440 MOUTHIERS
05 45 67 80 05

FOOTBALL AMERICAIN à Roulet - Les "Marauders"

Créé en 1995 à Roulet, le club de Football Américain Les "Marauders" vient aujourd'hui de passer un cap important.

Avec un effectif de 30 joueurs seniors (+ 20 ans) et 10 joueurs juniors (- 20 ans), les dirigeants ont décidé, grâce à l'embauche d'un animateur à temps plein depuis le 1er août 1998, de mettre en place dès novembre 1998 une école de Football Américain à Roulet.

Cette école sera ouverte à tous les jeunes de 10 à 16 ans demeurant en Charente ou dans les départements limitrophes. Les entraînements se dérouleront sur le site de la base des Glamots à Roulet tous les mercredi et samedi après-midi. L'équipement est fourni par le club. Les jeunes pratiquants devront se munir d'une tenue de sport (jogging, survêtement, ...) ainsi que d'une paire de chaussures à crampons. La licence annuelle est fixée à 100 F assurance incluse.

Concernant les seniors et juniors, les entraînements se déroulent le mercredi soir de 20 h à 22 h 30 aux Glamots à Roulet. L'encadrement est assuré par quatre entraîneurs diplômés dont un coach américain qui distille son précieux savoir.

L'équipement au complet est prêté au futur joueur pendant

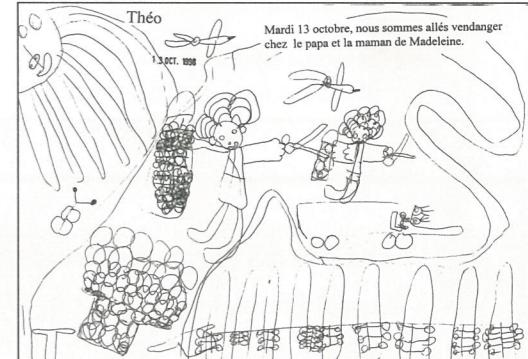
4 entraînements puis fait soit l'objet d'un achat, soit d'un prêt à long terme. Les licences seniors et juniors sont fixées à 450 F assurance comprise.

Pour cette saison, le club est engagé en championnat inter-régional Nord Atlantique qui débutera le 8 novembre 1998 pour se terminer le 7 mars 1999 par les différentes finales qui auront lieu à Roulet à l'occasion d'une fête américaine.

Pour tous renseignements concernant la pratique du Flag Football (10 à 16 ans) où pour le Football en équipement (+ de 16 ans), la permanence du club est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h au 05 45 66 23 74. Si vous préférez vous déplacer, rejoignez-nous à la Maison des Associations aux Glamots, à côté du restaurant l'Olivette à Roulet, l'animateur vous recevra et vous apportera une réponse à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Alors n'hésitez pas à venir essayer ce nouveau sport très spectaculaire et parlez-en autour de vous.

ECOLE MATERNELLE



Après une rentrée sans problème, voici des nouvelles de l'école maternelle...

Le 9 octobre, un conteur est venu nous raconter des histoires...

Avec lui les petits sont partis à la chasse à l'ours, les moyens ont suivi les ruses du renard, les grands ont apprécié les bruitages...

Un autre jour, le 13, nous sommes allés vendanger chez le papa et la maman de Jeanne et Madeleine. Nous avons tous pris le bus à tour de rôle et nous nous sommes égayés dans les vignes de Gersac. Nous avons coupé de belles grappes de raisin. De retour à l'école, nous avons fait du jus de raisin.

Un grand merci à Monsieur et Madame Chaignaud de nous avoir si gentiment accueillis, un grand merci aussi aux parents qui nous ont accompagnés.

PS : Afin de prévoir les effectifs de la rentrée prochaine, il est demandé aux familles désirant scolariser leur enfant en septembre 99, de prendre contact avec l'école (05 45 67 92 84) ou la mairie (05 45 67 92 20) le plus rapidement possible.

Ceci concerne les enfants nés en 96 (septembre à décembre) et en 97.

ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918

80^{ème} anniversaire

• 11 h

REMISE DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

Lecture de textes ou poèmes relatifs à cette période 1914/1918

• 11 h 30

VERNISSAGE EXPOSITION (Objets et courriers période 14-18)

Exposition du 11 au 22 novembre à la MJC - Vernissage suivi du pot de l'amitié

• 18 h

PROJECTION DU FILM : "J'accuse" de Abel GANCE



Sur votre agenda...

• NOVEMBRE

7 : Dîner dansant SCM Foot

11 : Commémoration du 11 novembre (voir ci-contre)

29 : Bourse aux jouets

• DECEMBRE

5 : Don du sang à Blanzac

18 : Anniversaires au Cercle des Aînés



OBJETS TROUVÉS

Un petit bracelet a été trouvé le 8/10/98
à la salle polyvalente. Le réclamer à la mairie.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

01 novembre : Dr GIRAUD - Vœuil - t 05 45 67 86 82

8 novembre : Dr CAVARD - La Couronne - t 05 45 67 24 23

11 novembre : Dr FORGEAUD - Nersac - t 05 45 90 60 77

15 novembre : Dr BRANGER - La Couronne - t 05 45 67 19 39

22 novembre : Dr VALLAT - La Couronne - t 05 45 67 44 40

29 novembre : Dr COMTE - Mouthiers - t 05 45 67 82 37

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 octobre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.



COURRIER DES LECTEURS

Nous avons reçu de Monsieur J-P JOBBIT le courrier suivant :

"Quelle ne fût pas ma surprise d'apprendre que notre conseil municipal venait de décider le déplacement de la déchetterie, qui normalement devait être située derrière la zone d'emploi et qui maintenant va donc être à l'entrée de la Zone d'Emploi Artisanale en bordure de la route de La Couronne. C'est vrai qu'à Mouthiers, on préfère les ordures aux emplois, qui eux, sont créés à Roullet. Quelle belle chose la "Communauté de Communes" ! En bloquant définitivement la zone d'emploi avec la déchetterie, cela veut dire :

taxe professionnelle : néant, + taxe d'habitation : néant, + emplois créés : néant = Ecole fermée.

Quel bel avenir pour notre commune ?

ETAT CIVIL



Naissances

• Le 8 octobre 1998
Corentin MILAN

NOTE DE LA RÉDACTION

LE LIEU : La déchetterie ne sera pas réalisée en bordure de la route de la Couronne. Le Conseil Municipal avait préféré un autre endroit mais sur le site initial le sous-sol ressemblait trop à du gruyère et engendrait un surcoût important. L'hypothèse d'un lieu plus proche du Brisset avait été étudié par les élus mais la transaction n'a pas pu se réaliser aux conditions fixées par le Syndicat Intercommunal, maître d'ouvrage.

LA ZONE D'EMPLOI : La commune a défini une zone suffisamment grande pour accueillir de nouvelles activités économiques. Pour facilier l'accès à ces terrains appartenant à des personnes privées, une nouvelle voirie sera réalisée en même temps que la déchetterie. (voir mot du Maire).

EMPLOI : L'existence de la zone d'emploi actuelle prouve la volonté communale d'accueillir les entreprises. Mais il est vrai que certaines entreprises sont très attirées par la RN 10. Par ailleurs la déchetterie, gérée par le Syndicat Mixte Départemental, fournira aux moins deux emplois pour l'accueil et l'entretien.